



## **IX<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

**Jeudi 15 juin 2006 – 14 h 30**

**Mulhouse**

**COMPTE-RENDU**

**Le jeudi 15 juin 2006 s'est tenue à Mulhouse la IXème Assemblée Générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière** réunissant l'ensemble de ses partenaires : collectivités publiques françaises et voisines étrangères, structures de coopération transfrontalière, grands opérateurs privés et observateurs divers sensibilisés aux questions transfrontalières.

**A ce jour, l'association avait enregistré l'adhésion de 38 personnes morales ayant déjà réglé leur cotisation ou s'étant engagé à le faire dans un délai raisonnable.**

ETAIENT PRESENTS

**PERSONNES MORALES ADHERENTES**

<b>ADHERENT</b>	<b>REPRESENTANT</b>	<b>FONCTION DU REPRESENTANT</b>
Lille Métropole Communauté Urbaine	Pierre MAUROY	Président
Ville de Mulhouse	Jean-Marie BOCKEL	Maire
SNCF	André Pierre BOLLER	Directeur juridique
TRANSDEV	Michel SEELIG	TRANSDEV
Association Transfrontalière du PED	Louis-François REITZ	Directeur
COPIT	Danièle DEFONTAINE	Trésorière
Ville d'Annemasse	Michel POUSSIER	Directeur Général des services
Syndicat Mixte de la Côte d'Opale	Yann CAPET	Chargé de mission
Zukunft SaarMoselle Avenir	Isabelle PRIANON	Directrice du Bureau de la Coopération
Région Wallonne	Sabrina CURZI	Attachée
Agglomération Trinationale de Bâle	Simon HNILICA	Chef de projet
Communauté de Communes du Pays de Gex	Christian DUPESSEY	Vice-Président
Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	Patrick COMBRISSE	Chargé de mission

<b>ADHERENT</b>	<b>REPRESENTANT</b>	<b>FONCTION DU REPRESENTANT</b>
Principauté d'Andorre	Imma TOR FAUS	Ambassadeur

### **PARTENAIRES FONDATEURS**

DIACT	Claude MARCORI	Chargée de Mission
Caisse des dépôts et consignations	Jean-Marc GARNIER	Direction du développement local et des participations
Ministère de l'Équipement	Marie-Claude TABAR-NOUVAL	Chargé de Mission des services publics européens
Ministère des Affaires Étrangères	Antoine JOLY	Délégué
Ministère de l'Intérieur	Patrick LAPOUZE	Chef de Bureau

Membres présents : 19

Pouvoirs : 9

**Le quorum est atteint.**

# **IX<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

## **ORDRE DU JOUR**

1. Accueil par Jean-Marie BOCKEL, Maire de la Ville de Mulhouse
2. Intervention de Pierre MAUROY, Président de la MOT

### **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

1. Présentation des modifications statutaires par la Secrétaire Christiane ECKERT
2. Débat et vote

### **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 juin 2005
  2. Rapport d'activité de l'année 2005 présenté par le Directeur général Jacques HOUBART
  3. Rapport financier présenté par Jean-Marc GARNIER, Trésorier de la MOT
    - résultats de l'exercice 2005
    - rapport du Commissaire aux comptes, Jean-Jacques LE QUERE
  4. Débat et vote sur les rapports présentés (dont affectation des résultats de l'année 2005)
  5. Election complémentaire au Conseil d'Administration et au Bureau (Trésorier, Vice-Président) selon les nouveaux statuts, présentée par la Secrétaire Christiane ECKERT
  6. Les objectifs pour l'année 2006 présentés par Jacques HOUBART - débat et vote
  7. Présentation du budget 2006 par le Trésorier Jean-Marc GARNIER - débat et vote
  8. Conclusion des travaux
-

## **1° ACCUEIL PAR JEAN-MARIE BOCKEL, MAIRE DE LA VILLE DE MULHOUSE**

Après avoir salué le Président Pierre MAUROY et l'ensemble des participants, Jean-Marie BOCKEL annonce qu'il est très heureux d'accueillir pour la première fois dans sa ville l'Assemblée Générale de la MOT.

Il rappelle que la Ville de Mulhouse, adhérente à la Mission Opérationnelle Transfrontalière depuis plusieurs années, a toujours été très engagée dans la coopération transfrontalière. Cet engagement se traduit sur le terrain par des relations denses entretenues avec les villes voisines allemandes dont Freiburg im Breisgau. Ces relations doivent d'ailleurs aboutir dans les semaines qui viennent à la signature d'une convention de coopération portant sur la création d'un Eurodistrict « Région Freiburg / Centre et Sud Alsace ». Cet Eurodistrict qui lie dans une communauté de destin les villes de Colmar, Mulhouse, Sélestat, Guebwiller côté français et Freiburg im Breisgau et les Landkreis « Breisgau-Hochschwarzwald » et « Emmendingen » côté allemand, est le deuxième Eurodistrict créé sur la frontière franco-allemande après celui de Strasbourg/Kehl. Il représente une avancée particulièrement significative dans la coopération et traduit la volonté des élus, de part et d'autre de la frontière, de s'engager durablement dans cette voie.

Dans le contexte actuel, celui de la préparation de la nouvelle programmation européenne 2007-2013 dont les enjeux ont été fortement soulignés lors de la conférence-débat de la veille, la Ville de Mulhouse souhaite renforcer cet engagement, et notamment en direction de la Suisse et de la ville de Bâle, même si ceux-ci ne sont pas membres de l'Union européenne. Les deux villes fêteront d'ailleurs ensemble, cette année, le 500<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de Bâle.

Pour renforcer ces liens, la Ville de Mulhouse a besoin de soutien et de conseils, notamment en ingénierie de projets et en échanges de bonnes pratiques. C'est là tout le sens d'appartenir à un réseau tel que celui de la MOT dont le rôle est de capitaliser les expériences. Jean-Marie BOCKEL précise qu'il préside également l'Association des Maires de Grandes Villes de France et qu'il croit fermement en l'utilité des associations fédératrices.

La nécessité aujourd'hui de « construire » l'Europe sur les territoires des régions frontalières est un enjeu qui répond à des préoccupations concrètes, celles des habitants.

## **2° INTERVENTION DE PIERRE MAUROY - PRESIDENT DE LA MOT**

*« Merci, Monsieur le Maire, Cher Jean-Marie BOCKEL, de vos mots d'accueil et de bienvenue. J'y suis personnellement très sensible et je pense que tout le réseau de la MOT est également enchanté de votre invitation à tenir pour la première fois notre Assemblée Générale à Mulhouse. Je vous remercie particulièrement pour la réception de notre Conférence – débat d'hier dans le cadre prestigieux du musée de l'automobile.*

*Mulhouse, de part sa position géographique, son poids démographique et son dynamisme économique, a en effet un rôle central à jouer dans le développement de la coopération transfrontalière entre l'Allemagne, la France et la Suisse notamment dans les grands projets d'aménagement du Territoire que sont l'Eurodistrict et la coopération métropolitaine.*

*La MOT peut être un lieu d'échange actif entre tous les partenaires de ces coopérations : en lien avec l'Association de l'Agglomération Trinationale de Bâle, membre de notre réseau depuis l'année dernière et le Conseil Général du Haut-Rhin qui nous a rejoint cette année, nous devrions être en mesure d'aider à clarifier leurs objectifs et de favoriser les bonnes articulations.*

*Aujourd'hui, nous nous rapprochons de la mise en œuvre du nouvel objectif communautaire de coopération territoriale, à partir de 2007.*

*Cela rend d'autant plus impérieuse la nécessité pour les collectivités de s'organiser pour trouver les bons niveaux de coopération et créer les structures et mécanismes de co-décision qui les rendent efficaces.*

*Je souhaite à mon tour à tous et à toutes la bienvenue à l'Assemblée Générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière et je me réjouis que vous ayez pu venir aussi nombreux (et de toutes les frontières) à notre rendez-vous annuel, entouré cette année encore de moments d'échanges, qui vous auront permis, je l'espère, de profiter pleinement de la richesse des hommes et des femmes de notre réseau et de leurs expériences transfrontalières.*

*Je tiens à saluer tout particulièrement les élus présents et notamment :*

- Danièle DEFONTAINE, Vice- Présidente de la Communauté Urbaine de Lille*
- Christian DUPESSEY, Maire adjoint d'Annemasse*
- Christiane ECKERT, Adjointe au Maire de Mulhouse*

*Je salue également Patrick FRANCOIS qui représente aujourd'hui Francis MAYER, Directeur Général de la Caisse des Dépôts à notre Assemblée. Je saisis cette occasion pour remercier vivement la Caisse des Dépôts de sa contribution à la vie de notre réseau, contribution financière certes très appréciable mais également contribution militante à travers la participation à toutes nos instances d'un représentant qui assure la fonction stratégique de trésorier, poste éminemment stratégique au sein de notre association. Ce représentant est aujourd'hui Jean-Marc GARNIER*

*dont la candidature au poste de trésorier sera présentée lors de cette Assemblée Générale ; ainsi que les représentants des administrations :*

- *de la principauté d'Andorre, Son Excellence  
Madame TOR FAUS, Ambassadeur d'Andorre en France*
- *de la Région Wallonne, Monsieur Henri VELLANDE, Monsieur Alain GUILLOT-PINGUE et  
Madame Sabrina CURZI*
- *du Ministère des Affaires Etrangères, Monsieur Antoine JOLY, Délégué pour l'action  
extérieure des collectivités locales*
- *du Ministère de l'Intérieur, Monsieur Patrick LAPOUZE*
- *du Ministère de l'Équipement, Madame Marie-Claude TABAR-NOUVAL*
- *de la DIACT, Madame Claude MARCORI*

*Je voudrais enfin accueillir de manière spéciale les 7 nouveaux adhérents qui nous rejoignent en ce début d'année 2006, ce qui illustre le dynamisme de notre réseau, qui couvre maintenant largement toutes les frontières françaises. Il s'agit de :*

- *la Région wallonne*
- *la Principauté d'Andorre*
- *la Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne*
- *le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur*
- *la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France*
- *le Conseil Général du Haut Rhin*
- *la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée*

*Nous nous efforcerons d'être attentifs à leurs attentes et à leurs demandes pour les aider à monter leurs projets transfrontaliers et à mieux s'insérer dans notre réseau national et européen.*

*Avant d'entrer dans le vif du sujet de notre Assemblée Générale, je souhaite attirer votre attention sur quelques lignes de force liées à l'action de la MOT et à l'évolution de la coopération transfrontalière. Tout d'abord notre réseau continue à s'élargir dans des proportions importantes (7 nouveaux adhérents déjà en ce début d'année).*

*Cette attractivité forte, la MOT l'a acquise*

- *par l'accomplissement de ses missions traditionnelles (assistance opérationnelle, mise en réseau, aide à la définition de stratégies d'ensembles). Je laisse à Jacques HOUBART le soin de développer ce point dans la présentation du Rapport d'activité,*
- *par le développement de son partenariat avec les autorités nationales. Le transfrontalier est devenu, Pierre MIRABAUD nous l'a confirmé hier, une composante à part entière de toutes les stratégies territoriales nationales. Il nous faut maintenant veiller à ce que cette stratégie s'inscrive dans les faits et assurer en tant que collectivités notre part de travail,*

- *par une ouverture plus grande de son réseau, selon les orientations de notre dernière Assemblée Générale, aux régions (définition d'une stratégie et création d'un collège au sein du Conseil d'Administration) et aux questions européennes (lancement du projet Interform, réalisation d'un guide de la coopération transfrontalière pour le Conseil de l'Europe, suivi de la mise en œuvre du Groupement Européen de Coopération Territoriale – GECT).*
- *Cela confère à notre mouvement une plus grande représentativité et donc une plus grande responsabilité.*

*Notre représentativité a bien été reconnue en ce début d'année côté français : nos propositions sur la coopération territoriale européenne, et en particulier en ce qui concerne le transfrontalier, ont bien été reprises dans le Cadre de Référence Stratégique National qui conditionne les engagements financiers pour la future période de programmation et je tiens à en remercier particulièrement la DIACT.*

*La MOT est par ailleurs candidate, en tant que mission d'intérêt général et en tant que réseau dédié à la coopération, à la mise en œuvre d'un futur programme national d'assistance technique qui devra, pour les sept prochaines années à venir, accompagner les porteurs de projets transfrontaliers.*

*Notre responsabilité, elle réside dans notre capacité à produire de vrais projets transfrontaliers, projets ponctuels et projets de territoire, en bonne intelligence et articulation de part et d'autres de nos frontières, de manière à bien nourrir les programmes opérationnels nationaux et européens en cours de définition.*

*L'équipe technique de la MOT se tient à votre disposition pour vous aider dans toutes ces démarches.*

*En conclusion, je tiens donc à rappeler la nécessité de poursuivre et d'approfondir le travail engagé par la MOT pour faire passer la prise en compte des projets transfrontaliers de la marge au droit commun, notamment dans la perspective :*

- *du développement de la coopération métropolitaine, que la MOT a vocation à accompagner,*
- *de la préparation de la nouvelle période de programmation nationale et communautaire.*

*Voilà les quelques réflexions que je souhaitais partager avec vous pour l'ouverture de cette Assemblée Générale qui sera précédé d'une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de procéder à des modifications statutaires.*

*L'Assemblée Générale Extraordinaire de cette année procédera aux votes sur les modifications statutaires pour permettre une meilleure prise en compte de la réalité du réseau des adhérents en intégrant notamment 4 nouveaux collègues.*

*J'en viens maintenant à la suite de l'ordre du jour de notre Assemblée Générale. Dans un premier temps, Jacques HOUBART, notre Directeur général, résumera devant vous le Rapport d'activité de l'année 2005.*

*Jean-Marc GARNIER, notre Trésorier, présentera ensuite le Rapport financier ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes.*

*Après débat et vote sur ces rapports, nous procéderons cette année aux élections complémentaires suite aux modifications statutaires, point de l'ordre du jour, qui sera présenté par notre Secrétaire Christiane ECKERT.*

*Ensuite nous présenterons et nous débattrons des objectifs pour l'année 2006 et du budget 2006.*

*Je vous propose maintenant d'entrer dans le vif du sujet en ouvrant l'Assemblée Générale Extraordinaire qui porte sur la présentation et le vote des modifications statutaires.*

*La parole est à notre Secrétaire Christiane ECKERT ».*

---

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- PRESENTATION DES MODIFICATIONS STATUTAIRES PAR LA SECRETAIRE CHRISTIANE ECKERT

**Christiane ECKERT** informe l'Assemblée Générale qu'après huit années de fonctionnement de l'association certaines dispositions des statuts, déposés le 16 janvier 1998 et modifiés le 8 octobre 2002, doivent être modifiées à nouveau afin de suivre les évolutions de la vie de l'association.

Les modifications suivantes sont proposées au vote de l'Assemblée Générale :

- **Durée de l'association :**

**Article 3 :** « *La durée de l'association, initialement créée le 16 janvier 1998 pour une durée de 10 ans prorogeable par une Assemblée Générale Extraordinaire, est prolongée de 10 ans à compter du 16 janvier 2008. Cette durée peut être de nouveau prorogée par une Assemblée Générale Extraordinaire.* »

- **Actualisation des titres des membres de droit :**

**Article 5 :** [...] « *2 - Membres de droit : sont membres de droit la DIACT, le Ministère chargé des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, la Caisse des dépôts et consignations, et les autres ministères Français concernés.* » [...]

**Article 10-1, alinéa 4 :** « *Les représentants de la DIACT, du Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, et des autres ministères intéressés assistent aux réunions.* »

- **Membres adhérents - Création de 4 nouveaux collèges :**

**Article 10-1 :**

« *Le Conseil d'Administration comprend :*

[...]

- *Les représentants des membres adhérents issus des quatre collèges suivants, nommés par l'Assemblée Générale après concertation de chaque collège en interne :*

- « *Etats - Régions* » avec 3 représentants,
- « *Départements* » avec 2 représentants,
- « *Entreprises* » avec 3 représentants,
- « *Fédérations, réseaux et autres structures* » avec 3 représentants.

*Sont membres du collège :*

- « *Etats - Régions* » : les représentants des Etats et Etats fédérés, des régions françaises et collectivités territoriales étrangères de même niveau territorial,
- « *Départements* » : les représentants des départements français et collectivités territoriales étrangères de niveau territorial équivalent,
- « *Entreprises* » : les représentants des entreprises publiques et privées,
- « *Fédérations, réseaux et autres structures* » : les fédérations, les réseaux et autres structures n'entrant pas dans les catégories précitées

*En vue du renouvellement des mandats prévus à l'article 10-2, chaque collège fournit au Secrétaire un mois avant l'Assemblée Générale leurs propositions respectives concernant la liste de leurs représentants.* »

Cette modification tient compte de l'élargissement constant du réseau de la MOT, des demandes de plusieurs de ses membres d'être représentés au Conseil d'Administration et des objectifs généraux pour la période 2005-2007 (cf. partenariat actif avec les régions).

- **Composition du Bureau – Possibilité d'élection d'un Vice-Président supplémentaire**

**Article 12-1 :**

« *Le Bureau comprend :*

- *le Président et les Vice-Présidents désignés par l'Assemblée Générale parmi les membres associés ainsi qu'un Vice-Président représentant une région française ou une collectivité territoriale étrangère de niveau équivalent, pour une durée de trois ans renouvelable. [...] »*

- **DEBAT ET VOTE**

Après présentation des modifications proposées par le Bureau, sont adoptés à l'unanimité (cf. nouveaux statuts ci-joint) :

- l'article 3
- l'article 5
- l'article 10-1, alinéa 3
- l'article 10-1, alinéa 4
- l'article 12-1, alinéa 1

**Pierre MAUROY** clos l'Assemblée Extraordinaire et ouvre l'Assemblée Générale.

---

## **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

### **1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JUIN 2005**

**Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2005 est adopté à l'unanimité.**

---

### **2° RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2005 PRESENTE PAR LE DIRECTEUR GENERAL**

**Jacques HOUBART** reprend les éléments majeurs du rapport d'activité 2005 de la MOT.

Ce rapport remis aux participants est exposé selon cinq axes :

- 1. La vie de l'association**
- 2. L'assistance opérationnelle aux projets**
- 3. La communication et la mise en réseau**
- 4. L'aide à la définition de stratégies d'ensemble**
- 5. Les projets européens**

#### **1- La vie de l'association**

Quatre nouveaux adhérents ont rejoint le réseau de la MOT en 2005 :

- La Communauté de Communes du Briançonnais
- L'association Zukunft SaarMoselle Avenir
- L'association de l'Agglomération Trinationale de Bâle (ATB)
- La Communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur (CANCA)

Les relations avec les partenaires fondateurs et les autres ministères étaient notamment marquées par :

- Le rapport d'Alain LAMASSOURE

La MOT a notamment alimenté le contenu du diagnostic et des conclusions du rapport d'Alain Lamassoure sur les « Les relations transfrontalières des collectivités locales françaises » publié en mai 2005. Ce rapport vise en partie à sensibiliser les différents Ministères au thème du transfrontalier.

- La mission « Grosskost »

Dans le cadre d'une mission consacrée à la connaissance des territoires français à enjeux (dont les espaces frontaliers), confiée à la députée Arlette GROSSKOST (UMP, Haut-Rhin) par l'ancien Ministre de l'Équipement Gilles DE ROBIEN au printemps 2005, la DIACT a sollicité la MOT pour fournir, à Arlette GROSSKOST et au conseiller diplomatique du ministre, sa connaissance des enjeux et besoins des espaces transfrontaliers ainsi qu'un certain nombre d'éléments techniques et stratégiques en lien avec le Ministère de l'Équipement (DGUHC et DGMT).

- Le sommet franco-espagnol

Dans le cadre de la préparation du sommet qui a eu lieu à Barcelone le 17 octobre 2005, la MOT a produit une note de contribution sur la coopération transfrontalière franco-espagnole, qui a permis de faire un état des lieux de la coopération de proximité et d'éclairer les spécificités et enjeux propres à cette frontière.

## **2- L'assistance opérationnelle aux projets**

Quatre chantiers d'assistance opérationnelle ont été menés en 2005 :

- Le projet du « Rectangle d'Or » (frontière franco-suisse)
- Le projet de l'« Etoile Annemasse Genève » (frontière franco-suisse)
- Le projet de création d'un « Euro-Institut Atlantiques-Pyrénées »
- L'étude sur la structuration juridique de l'espace Mont-Blanc.

## **3- La communication et la mise en réseau**

La stratégie de la MOT pour 2005 consistait à faire évoluer les outils de communication afin de rechercher un public européen ; pour cela de nombreuses traductions ont été réalisées tout au long de l'année.

Les productions ont porté sur :

- La réalisation de trois Lettres d'information « Espaces transfrontaliers »
- La réalisation de 11 newsletters mensuelles « L'Actualité transfrontalière »
- La réalisation d'un Cahier thématique sur « L'intercommunalité transfrontalière »
- L'alimentation du fonds cartographique et la préparation de la ré-actualisation de l'atlas de la coopération transfrontalière
- Le site Internet : doublement du nombre de visiteurs en 2005 et réalisation de 4 nouvelles versions linguistiques (anglaise, allemande, espagnole et italienne)
- L'organisation de trois séminaires :
  - « Les solidarités transfrontalières », les 2 et 3 février 2005 à Paris
  - « La coopération culturelle transfrontalière », le 24 mars 2005 à Paris
  - « Le développement économique transfrontalier », le 20 avril 2005 à Paris.

#### **4- L'aide à la définition de stratégies d'ensemble**

Les actions de la MOT concernant l'aide à la définition de stratégies d'ensemble ont porté sur :

- La réalisation d'une étude sur « les solidarités transfrontalières »
- L'appel à « coopération métropolitaine », mission d'accompagnement des lauréats à dimension frontalière ou transfrontalière
- La réalisation d'une étude sur « les transports publics transfrontaliers »
- La réalisation d'une étude sur « les problématiques foncières et immobilières dans les agglomérations transfrontalières de Genève et de Bâle ».

#### **5- Les projets européens suivants**

Les projets européens qui ont marqué l'année 2005 sont :

- Le projet « COOPMAR » de création d'un réseau de recherche méthodologique sur les espaces de coopération transfrontalière maritime de proximité. Le projet a été déprogrammé par INTERACT le 25 juillet 2005 pour cause de non confirmation d'engagement du chef de file.
- Le projet « INTERFORM » de création d'un réseau européen de formation et de recherche sur les pratiques transfrontalières a lui bien été engagé avec la MOT pour chef de file.
- L'élaboration d'un « Guide pratique sur la coopération transfrontalière » pour le Conseil de l'Europe.

---

### **3° RAPPORT FINANCIER PRESENTE PAR LE TRESORIER**

#### **RESULTATS DE L'EXERCICE 2005**

**Jean-Marc GARNIER, trésorier de l'association**, présente les comptes de l'exercice 2005. En ce qui concerne le compte de résultat, la croissance des dépenses est de 19% et la croissance des recettes est de 22% : le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 32 835 euros.

La réserve du bilan est de 126 000 euros avant affectation du résultat 2005.

L'objectif est de bénéficier d'un montant de réserve suffisant afin d'assurer la sécurité financière de l'association : celle-ci est confrontée chaque année à un décalage dans le temps entre les dépenses et l'enregistrement des premiers apports financier, ce qui provoque un déficit de trésorerie dès le premier trimestre de l'année.

Il est donc proposé que le résultat 2005 soit affecté sur le compte « autres réserves » du bilan.

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le rapport général de **Jean-Jacques LE QUERE, Commissaire aux comptes**, certifie que la gestion financière de l'association a été faite selon les bonnes règles de la pratique, que les comptes annuels sont réguliers et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations, de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il précise qu'il n'y a pas d'observation à formuler quant à la concordance entre les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **AFFECTATION DU RESULTAT 2005**

Le Bureau de la MOT propose à l'Assemblée Générale que le résultat net comptable positif qui s'élève à plus 32 835 euros soit intégré au poste « autres réserves » porté ainsi à 159 436 euros. Cette réserve est indispensable pour assurer la trésorerie de l'association.

---

## **4° DEBAT ET VOTE SUR LES RAPPORTS PRESENTES (DONT AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2005)**

### **DEBAT ET VOTE**

**Le Rapport d'Activité présenté par Jacques HOUBART est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

**Le Rapport Financier présenté par Jean-Marc GARNIER est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

**Le rapport du Commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

**L'affectation du résultat 2005 proposée par le Bureau est adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.**

---

## **5° ELECTION COMPLEMENTAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU BUREAU (TRESORIER, VICE-PRESIDENT) SELON LES NOUVEAUX STATUTS, PRESENTES PAR LA SECRETAIRE CHRISTIANE ECKERT**

### **Trésorier :**

**Christiane ECKERT** présente au vote de l'Assemblée Générale l'élection de Jean-Marc GARNIER, représentant de la Caisse des dépôts et consignations, comme nouveau trésorier et administrateur de la MOT.

### **VOTE**

**L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité l'élection du nouveau trésorier de la MOT.**

### **Conseil d'Administration :**

**Christiane ECKERT** rappelle les nouveaux statuts. Pour les membres adhérents l'Assemblée Générale peut élire les représentants des 4 nouveaux collèges suivants :

- **Collège « Etat-Régions »** avec 3 représentants :  
Actuellement 7 collectivités sont susceptibles d'être représentées au sein de ce collège. Candidature du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Collège « Départements »** avec 2 représentants :  
Actuellement 5 collectivités sont susceptibles d'être représentées au sein de ce collège. Pas de candidature.
- **Collège « Entreprises »** avec 3 représentants :  
Actuellement 3 structures sont susceptibles d'être représentées au sein de ce collège. Candidatures d'EDF et de Transdev.
- **Collège « Fédérations, réseaux et autres organismes »** avec 3 représentants :  
Actuellement 4 collectivités sont susceptibles d'être représentées au sein de ce collège. Candidature de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.

**L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité les candidatures présentées. Sont ainsi élus nouveaux administrateurs au Conseil d'Administration :**

- **le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,**
- **EDF,**
- **Transdev,**
- **la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.**

### **Election supplémentaire d'un Vice-Président de la MOT :**

N'ayant pas de candidat à ce jour, cette élection est remise à une date ultérieure.

## 6° LES OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2006- DEBAT ET VOTE

- **Jacques HOUBART** présente les objectifs annuels 2006 et rappelle que ceux-ci se situent dans le cadre des orientations votées par l'Assemblée Générale pour la période 2005-2007.

Trois orientations principales ressortent pour les objectifs de la MOT :

1. devenir un outil stratégique de développement des projets et des espaces transfrontaliers
2. développer un partenariat actif avec les régions (ouverture d'un collège spécifique pour les régions)
3. se positionner à l'échelle européenne pour la période 2007-2013

Le premier objectif se décline en 4 types d'actions :

- l'assistance opérationnelle
- l'assistance technique aux porteurs de projets transfrontaliers (création d'un extranet, d'un site Internet Interform, organisation de 3 séminaires)
- l'aide à la définition des stratégies d'ensemble
- la consolidation du réseau

DEBAT ET VOTE

**L'Assemblée Générale valide les objectifs de l'année 2006** (cf. annexe).

---

## 7° PRESENTATION DU BUDGET 2006 PAR LE TRESORIER - DEBAT ET VOTE

### LE BUDGET

**Jean-Marc GARNIER** présente le budget 2006 arrêté par le Bureau du 8 février 2006. Ce budget s'élève à 1 230 000 euros. Il présente une augmentation de 28% par rapport à l'exercice 2005.

DEBAT ET VOTE

**L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité le budget 2006** (cf. annexe).

---

**Pierre MAUROY** clos et lève la séance en remerciant tout particulièrement la Ville de Mulhouse, son Maire, son Adjointe et toute son équipe pour son accueil. Il remercie également Jacques HOUBART, Directeur général de la MOT, son équipe et l'ensemble des participants.

---

# **ANNEXES**



## Objectifs 2006

Les objectifs opérationnels de la MOT pour l'année 2006 se situent dans le cadre des orientations et des objectifs généraux votés par l'Assemblée Générale pour la période 2005-2007.

**Au titre de la première orientation :** « ancrer la MOT dans son rôle de mission d'intérêt général, outil d'une véritable stratégie de développement des projets et espaces transfrontaliers », les objectifs pour l'année 2006 seront

### 1. En terme d'assistance opérationnelle

Avec l'arrivée d'un directeur du développement

- augmenter de manière significative le volume de l'activité d'assistance aux intercollectivités transfrontalières (espace franco-genevois, espace Mont-Blanc, Lille district européen, parcs naturels régionaux, eurodistricts,...), notamment en les aidant à constituer des outils de gouvernance ou de maîtrises d'ouvrages transfrontalières,
- expérimenter de nouvelles formes d'assistance opérationnelle notamment en lien avec les SGAR, les directions régionales de la Caisse des Dépôts et les Régions.

### 2. En terme d'assistance technique aux porteurs de projets transfrontaliers

Il s'agit de développer les actions d'information, de communication et d'échange sur les pratiques, destinées à alimenter les acteurs du transfrontalier et à faciliter leur mise en réseau.

- Pour l'année 2006, les actions suivantes sont programmées :
  - la rédaction et la réalisation de 3 lettres « espaces transfrontaliers » diffusées à 4 500 exemplaires,
  - la production de 11 newsletters traduites en deux langues,
  - la production d'un cahier thématique sur « les transports transfrontaliers »,
  - l'évolution du site Internet avec la création d'un Extranet et la production de newsletters électroniques,
  - la création d'un nouveau site Internet dédié à la formation en transfrontalier,
  - la poursuite de l'effort de traduction de nos publications en plusieurs langues,

- la mise à jour et l'impression de nouvelles cartes,
- l'organisation de 3 séminaires d'information et d'échanges de pratiques (préparation des acteurs en vue du futur Objectif 3 sur la « coopération territoriale européenne », Groupement européen de coopération territoriale (GECT),...).
- Pour la prochaine période de programmation :
  - préparer le contenu d'un futur programme national d'assistance technique (PNAT).

### **3. En terme d'aide à la définition des stratégies d'ensemble**

Il s'agit d'une manière générale d'aider l'Etat et les régions à mieux prendre en compte la dimension transfrontalière dans leurs politiques territoriales et à l'inscrire dans un cadre européen. 2006 sera de ce point de vue une année charnière particulièrement importante pour préparer la future programmation européenne pour la période 2007-2013. A ce titre les principales actions seront les suivantes :

- contribuer à la définition du cadre de référence stratégique national (CRSN) particulièrement dans sa dimension coopération territoriale,
- mener à bien l'étude stratégique sur les solidarités transfrontalières (mécanismes financiers) et la rédaction d'un vademecum à destination des acteurs,
- en lien avec la DIACT
  - réaliser une mission de suivi et d'accompagnement des projets de coopération métropolitaine à composante transfrontalière,
  - jeter les bases de la création d'un volet transfrontalier de l'observatoire des territoires,
- à la demande du Ministère des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer, poursuivre les actions engagées sur les transports transfrontaliers, les problèmes fonciers...,
- développer le partenariat avec les autres ministères, Ministère de l'Intérieur (droit à l'expérimentation), Ministère des Affaires étrangères (suivi du Traité de Bayonne),
- veiller à l'adaptation permanente des réglementations administratives et juridiques (district européen, GECT,...).

### **4. En terme de consolidation du réseau**

- augmenter le nombre des adhérents à l'association avec un objectif de croissance de 10 %,
- faire une recherche spécifique en direction des collectivités des pays voisins.

### **Au titre de la deuxième orientation : « développer un partenariat actif avec les Régions »**

- diffuser largement le cadre stratégique partenarial avec les régions frontalières défini par les instances de la MOT,
- développer plus particulièrement les contacts bilatéraux avec 2-3 régions pour mettre ce cadre en pratique afin de faciliter l'articulation des programmes et des projets,
- modifier les statuts de l'association pour ouvrir le Conseil d'Administration aux régions et départements et faciliter ainsi la coopération avec les intercommunalités.

**Au titre de la troisième orientation :** « aller vers un positionnement de la MOT à l'échelle européenne pour la période 2007-2013, en investissant progressivement le champ du transfrontalier au niveau européen ».

**Pour 2006, les actions suivantes sont d'ores et déjà prévues :**

- l'animation et la coordination du projet européen « INTERFORM » (réseau européen de formation et de recherche aux pratiques transfrontalières),
  - la préparation d'un autre projet sur les agglomérations transfrontalières en lien avec les sites français intéressés,
  - la recherche d'un partenariat actif avec les programmes européens INTERACT, ORATE et URBACT pour l'assistance technique européenne appliquée au transfrontalier,
  - le renforcement de la présence de la MOT auprès des instances communautaires et des organismes représentatifs au plan européen, dans la perspective d'une ouverture résolument européenne.
-

**BUDGET PREVISIONNEL 2006**

DEPENSES	Euros (milliers)	RECETTES	Euros (milliers)	Structure
Salaires et charges sociales	685	<b>Subventions</b>	<b>700</b>	57%
Impôts, taxes et formation	57	. DIACT	370	
Sous traitance opérationnelle	50	. CDC	250	
Sous traitance assistance technique	105	. Ministères		
		- Equipement	} 80	
Traitement et contrôle comptable, paie et budget	44	- Affaires Etrangères		
Loyer, entretien, chauffage, électricité, eau...	105	- Intérieur		
Frais de bureau : courrier, téléphone, fax, photocopies...	60	<b>Cotisations</b>	<b>160</b>	13%
Communication	32	<b>Prestations de service</b>	<b>370</b>	30%
Frais de déplacements et missions	65	- Assistance opérationnelle	120	
Dotations aux amortissements et provisions	25	- Projet européen Interform	100	
Frais divers	2	- Etudes et interventions stratégiques	150	
<b>TOTAL</b>	<b>1 230</b>		<b>1 230</b>	<b>100%</b>